

DECRET N° 99-176 DU 08 AVRIL 1999

Portant modification de l'article 3 du décret n°96-300 du 18 juillet 1996 portant agrément de la Société des industries alimentaires du Bénin (SOCIA-BENIN) S.A. au régime « B » du Code des investissements pour le projet de la Maïserie de Bohicon.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la loi n° 90-002 du 09 mai portant code des investissements ;

VU la loi n° 90-033 du 24 décembre 1990 modifiant les articles 34, 41, 43, 47, 49, 51, 62 et 74 de la loi n° 90-002 du 9 mai 1999 portant code des investissements ;

VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le décret n° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du Gouvernement ;

VU le décret n°98-453 du 8 octobre 1998 fixant les modalités d'application de la loi n°90-002 du 9 mai 1990 portant code des investissements modifiée par la loi n° 90-033 du 24 décembre 1990.

Sur proposition du Ministre du Plan, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi, après avis de la Commission technique des investissements ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 24 février 1999 ;

DECRETE

Article 1er : L'article 3 du décret n° 96-300 du 18 juillet 1996 portant agrément de la Société des industries alimentaires du Bénin (SOCIA-BENIN) S.A au régime « B » du

Code des investissements pour le projet de la maïserie de Bohicon, est modifié ainsi qu'il suit : «Article 3 nouveau : les machines, matériels, outillages et pièces de rechange à exonérer sont :

- une (1) balance de précision NLD 10, 1 jeu de poids étendu, échelle 0,5 g +/-
Etendu totale ;
- un (1) ensemble d'accessoires 100 g ;
- une (1) étuve rapide chopin ;
- deux (2) dessiccateurs MLU-403 : 200 mm ;
- un (1) plansichter de laboratoire MLU-3000, moteur 1 cv 1 tamis ;
- un (1) générateur électrique de capacité 600 kg/h de vapeur ;
- un (1) équipement-traitement de l'eau ;
- un (1) groupe de mouillage intensif ;
- un (1) boisseau tampon ;
- deux (2) extracteurs à vis tubulaire ;
- deux (2) dégermeurs coniques ;
- deux (2) turbo-tamiseurs ;
- un (1) planschister à tamis carrés ;
- quatre (4) turbo-épurateurs coniques ;
- un (1) appareil à cylindres ;
- un (1) électro-ventilateur à base pression ;
- un (1) cyclone de décantation ;
- une (1) gaine collectrice d'air ;
- une (1) installation thermo-pneumatique comprenant :
 - * un (1) électro-ventilateur à haute pression ;
 - * un (1) cyclone de décantation des poussières ;
 - * une (1) gaine collectrice d'air entre les cyclones et ventilateur ;
 - * deux (2) conduites de transport de séchage des produit

- Un (01) Cuiseur-Malaxeur
- Une (01) Presse continue à vis + groupe hydropresse
- Un (01) Tamis à jus brut et accessoires
- Un (01) Bac à jus brut : matériel et équipements
- Divers éléments de transport : vis transporteuse et élévateur à golets
- Un (01) Lot de câbles et appareillage électriques + pièces de rechange pour un
1 an
- Une (01) Charpente métallique : éléments
- Un (01) Décanteur primaire : élément
- Un (01) Décanteur 03 phases
- Un (01) Tank de stockage de 1000 m3 : éléments
- Un (01) Lot de tuyauterie et robinetterie
- Une (01) Charpente métallique : éléments
- Un (01) Lot de câbles et appareillage électriques + pièces de rechange pour 1 an.
- Un (01) Appareil de mesure, contrôle et pompes
- Deux (02) Dessableurs + pièces de rechange
- Un (01) Réchauffeur d'huile.
- Un (01) Divers éléments de transport
- Un (01) Défibreur pneumatique avec tambour polisseur à noix : composants et
accessoires
- Un (01) Concasseur à noix type super-cracker
- Un (01) Silo à noix : composant et éléments
- Un (01) Silo à amandes : composant éléments
- Installation de séparation coques/amandes
- Un (01) Lot de tuyauterie et robinetterie
- Un (01) Lot de câbles et appareillage électriques + pièces de rechange pour 1 an.
- Un (01) Tambour classeur à noix
- Une (01) Chaudière à déchets solides
- Un (01) Lot de tuyauterie, robinetterie et accessoires.
- Un (01) Turbo-alternateur de 625 KVA
- Un (01) Groupe-électrogène de 205 KVA
- Un (01) Lot de tuyauterie et de robinetterie
- Un (01) Lot de câble et appareillage électrique + pièces de rechange pour 1 an.
- Un (01) Lot d'équipements pour l'installation d'une station de traitement des
eaux .

Matériel roulant

- Deux (02) élévateurs à fourchette 5 tonnes

brûleur à découper, appareil coupeur, meule d'émeri, meule découpeur, machine à meule petite et grande, tournevis, étans petits et grands, lunettes protectrices, pied à coulisse, taxander get complet, mèche jeu complet petite et grande, machine à percer)

- Quatre (04) postes à souder et les masques, électrodes
- Six (06) palans à chaîne
- Un (01) Cadre rechange pour le plansichter petit = 60P
- Un (01) Cadre rechange pour le plansichter grand
- Une (01) Bande de nettoyage P.L. Plansichter = 2000 P
- Tamis métalliques de 50 m² chacun (N^{os} : 5, 7, 10, 8, 14, 16, 20, 18, 55, 45, 75, 85 et 65)
- Tamis Nylon de 50 m² chacun (N^{os} : 50, 55, 60, 65, 70 et 80)
- Table - Dispositif tendeur pour tamis complet
- Pneumatique - molette - agrafeuse - douteuse complète
- Une (01) Machine à nettoyer
- Un (01) Désintégrateur
- Un (01) Expulseur d'huile
- Une (01) Presse à filtre
- Une (01) Chaudière
- Un (01) Elévateur à seau seul
- Un (01) Convoyeur en verre
- Un (01) Réservoir d'huile
- Une (01) Pompe à huile
- Une (01) Balance
- Une (01) Canalisation à vapeur, verrous balustrade pour moteurs électriques, écrous

COURROIE PLATE

- Cent (100) Mètres Harrast à 2 100 m/m Large
- Cent (100) Mètres Harrast à 3 100 m/m Large
- Cent (100) Mètres rapplon 4 m/m 100 m/m

Tout les nécessaires pour coller les courroies

La Presse pour Coller et tous les outils

SANGLE D'ELEVATEURS

- Quatre Cents (400) Mètres 200 m/m Large) Silos et Moulin
- Quatre Cents (400) Mètres 140 m/m Large)
- Cinq Cents (500) Godets d'Elévateur de forme évasée N^o 14

- Cinq Cents (500) Godets de formes évasées N° 15
- Cinq Cents (500) Godets de formes profondes N° 15
- Cinq Cents (500) Godets de formes profondes N° 18
- Mille (1000) M8 d'Elévateur vis avec les écrous
- Mille (1000) M10 d'Elévateur vis avec les écrous

COURROIES - TRAPEZOÏDALES

- Deux (02) pour Compresseur = A 66 - 13 x 1677 RL 1710
- Trois (03) pour Balance Volenda = LI - A53 13 x 1350 OBBIBAT
- Quatorze (14) pour Moulins Marteaux = OBLIBELT-HC S=C-SPA 2240 LW
- Trois (03) pour Suppresseur = SP2 1470 FENNER A 2 PHA 580 PB
- Quatre (04) pour Ensachage = K 9 CONTINENTAL SPA 1600
LW 12,5 x 1618
- Deux (02) pour PRALIM = T.S. 84 E. OIL AP 13,02768/A 108
- Quatre (04) pour DEG 2 = T.S. 84 E. OIL AP 1702197/B85
- Trois (03) pour Vent = S.T. 1 E 2000 SPA IE
- Un (01) pour Vent
- Trois (03) pour MA-IP = K9 C. SPA 1250 2W/12.5 x 1268
- Quatre (04) pour PLANS = FENNER A 2400 A 93 PB
- Quatre (04) pour PLANS = FENNER A 2400 A 93 PB
- Quatre (04) pour VENT 6. = C.C. VEOO 2800 6 SPB
- Deux (02) pour VENT 15. + C.C. VEOO 200 1900 SPZ
- Deux (02) pour VENT 13. = C.C. VEOO 200 1600 SPZ
- Trois (03) pour VENT 3 = C.C. VEOO 200 A 1900 SPA
- Quatre (04) pour DEG1 = PIRRELLI B 82 17 x 2082 P.L. 2125
- Trois (03) pour VENT 2 = C.C. VEOO 200-2120 SPA
- Trois (03) pour VENT 1 = C.C. VEOO 200 AP 1600 SPA
- Deux (02) pour SUPPRESSEURS = TEXVPz E. OIL 1180 SPZ
- Quatre (04) pour VENT GROS = C.C. VEOO 200 3000 SPB
- Deux (02) pour VENT PETIT = C.C. VEOO 200 1700 SPA
- Deux (02) pour M TAMIS = TEX S. 84 E. OIL 1701670B 64
- Douze (12) pour PRESSE = OBTIBELT - SR S=C SPB 4250 LK
- Trois (03) pour PRESSE = K9 CONT. SPA 1250 LW/1275X 1268 LA
- Quatre (04) pour PRESSE = M 595 SP SPA 1517 LW 12.5 x 1575 LA
- Quatre (04) CYLINDRES CANNELES 250 x 1000
- Quatre (04) CYLINDRES CANNELES 250 x 800
- Dix (10) ROUES DENTEES AVEC 22 DENTS
- Dix (10) ROUES DENTEES AVEC 21 DENTS

- Dix (10) ROUES DENTEES AVEC 20 DENTS
- Dix (10) ROUES DENTEES AVEC 58 DENTS
- Dix (10) ROUES DENTEES AVEC 57 DENTS
- Dix (10) ROUES DENTEES AVEC 56 DENTS
- Un (01) MOTEUR
- Un (01) TAMIS COMPLET
- Un (01) DEGERMEUR - MOUILLEUR COMPLET
- Une (01) MACHINE A PERCUSSION MJZG-51
- Un (01) APPAREIL POUR NETTOYAGE
- Quatre (04) Moteurs PLUS EL. CABLE ET CONTACTEUR
- Quatre (04) ECLUSES AVEC CYCLON ET TUYAUTERIE
- Un (01) PLANSICHTER MPAE COMPLET ET TUYAUTERIE
- Un (01) VENTILATEUR (PNEUMATIC VENTILATEUR)
- Un (01) CHRONOS BALANCE
- Un (01) Moteur réducteur type : LS1 12M1/508285
- Un (01) Moteur Réducteur type : LS1 32 SOT 366 133
- Trois (03) Moteurs Réducteurs type : R 60 DT 100 L S4
- Trois (03) Moteurs réducteurs type : R 60 DT/90 L4
- Un (01) Moteur réducteur type : R 60 DT 100LS4
- Trois (03) Moteurs réducteurs type : R 70 DT 100L4
- Trois (03) Moteurs réducteurs type : R 60 DT 80 N4
- Trois (03) Moteurs réducteurs type : 60 DT 71 D4
- Trois (03) Moteurs réducteurs type : R.80 DT 32 A-L4
- Trois (03) Moteurs réducteurs type : R.80 DT 32 A-L4
- Trois (03) Moteurs réducteurs type : R.90 D 1560 M4
- Un (01) Moteur B1 type : LEROY-SOMMER
16004 ;
LS 160L 10644/1
- Un (01) Moteur B1 type : LS 180L 10642/1
- Un (01) Moteur R3 type : LS 160M 106646/1
- Un (01) Moteur R4 type : LS 132 MZT 366 128
- Un (01) Moteur Réducteur type : R 80 DT 100L 4
- Un (01) Moteur surpresseur type : LS 132 S1 BT 366 131
- Un (01) moteur - Pr type : LS 200L N° 10660/1IP44
- Quatre vingt dix (90) Relais thermiques
- Trois(03) sectionneurs à couteaux DK1
- Trente neuf (39) fusibles automatiques
- Soixante (60) interrupteurs de position

- Vint (20) Boutons d'arrêt d'urgence
- Vingt (20) Boutons de commande marche arrêt
- Cent (100) boutons poussoirs affleurant
- Cent (100) Boutons poussoirs capuchones
- Vingt (20) Boutons poussoirs Types Node-1-11
- Vingt (20) Boutons tournants à manettes
- Vingt (20) boutons tournants à serrures
- Cent (100) Boutons de signalisations
- Cent (100) Voyants Lumineux
- Trois(03) Boîtes à Boutons pendantes
- Dix(10) Interrupteurs à pédale marche arrêt
- Vingt (20) Vannes Pneumatiques Lucifiées type 314L 01

AU NIVEAU DES SILOS

- Un (01) Transporteur à chaîne pour la réception
- Un (01) Moteur - Récepteur 3 Kw
- Deux (02) Pieds élévateurs complets
- Deux (02) Bandes d'élévateurs
- Deux (02) Boîtes avec deux moteurs et deux têtes élévateurs
- Quatre (04) Roulements
- Deux (02) Nouveaux arbres (axe) longueur : 1 mètre
- Un (01) Transporteur à chaîne 49 mètres capacité 60 Tonnes/heures
- Trois (03) Vannes avec 4 Tuyaux
- Deux (02) Passerelles avec les 16 supports
- Une (01) Ganifrigor KK 220 TY
- Un (01) Separateur et aspirateur. 2 écluses. capacité 60 Ton /H
(pr nettoyer maïs)
- Une (01) Nouvelle balance 60 Tonnes/h
- Huit (08) Vannes et tuyaux
- Deux (02) Moteurs - réducteurs de 11 Kw
- Douze (12) pignons à chaîne
- Huit (08) Vis pour les 8 silos

AU NIVEAU DU SYSTEME DE SECHAGE

- Un (01) Vis complets avec moteur + Boîte
- Deux (02) Moteurs Reducteurs pour séchoir

- un (1) transporteur à chaîne neuf longueur 5 mètres ;
- un (1) moteur + roulement pour vis de séchoir ;
- deux (2) pieds élévateurs complets ;
- des vis

AU NIVEAU DU SYSTEME DE MOUILLAGE DE MAÏS

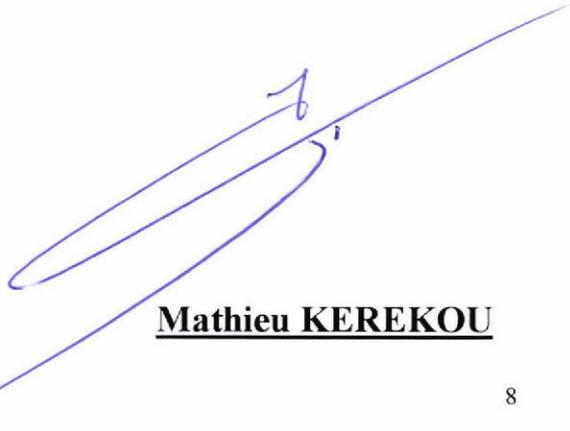
- un (1) silos en fer complet 80 m³ = 60 tonnes maïs ;
- un (1) élévateur 6 tonnes H complet ;
- un (1) vis sans fin à palettes (vis mouilleuse)
- un (1) (appareil) mouilleur ;
- trémies des sorties ;
- pièces électriques et câbles électriques ;
- une (1) camionnette 504 bâchée.

Article 2 : La période de réalisation du programme d'investissement agréé, fixée à trente (30) mois dans l'article 1^{er} du décret n°96-300 du 18 juillet 1996 est prorogée exceptionnellement de douze (12) mois non - déductibles de la période de sept (7) ans fixée pour l'exploitation de la maïserie sous régime privilégié du Code des investissements.

Article 3 : Le Ministre du Plan, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi, le Ministre des Finances, le Ministre de l'Industrie et des petites et moyennes entreprises, le Ministre du Commerce, de l'artisanat et du tourisme et le Ministre de la Fonction publique, du travail et de la réforme administrative sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent décret qui sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 08 Avril 1999

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Plan, de la restructuration
économique et de la promotion de l'emploi,

Albert TEVOEDJRE

Le Ministre des Finances

Abdoulaye Bio TCHANE

La Ministre du Commerce, de
l'artisanat et du tourisme,

Marie Elise GBEDO

Le Ministre de l'Industrie et des
et moyennes entreprises,

Pierre John IGUE

Le Ministre de la Fonction publique,
du travail et de la réforme administrative,

Ousmane BATOKO

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC2 CES 2 HAAC 2 MPREPE 4 MF 4 MCAT 4
MFPTRA 4 MIPME 4 **Autres ministères** 13 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGGA 3
UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1